

Association Départementale
d'Ille et Vilaine Mouvement
Français pour le Planning
Familial

Projet associatif

Adopté en Assemblée Générale du 26
juin 2019

SOMMAIRE :

UNE HISTOIRE DE LUTTE ET D'ENGAGEMENT AVEC LES FEMMES	2
1 - LE PLANNING FAMILIAL D'ILLE ET VILAINE	3
2 - VALEURS ET PRINCIPES DU PLANNING FAMILIAL 35	4
3 - LES OBJECTIFS DU PLANNING FAMILIAL 35	5
4 - LES DOMAINES D'ACTIVITÉ	6
a. Le Planning familial 35 développe des actions de veille, de sensibilisation et d'information sur l'ensemble du département	6
b. Le Planning familial 35 accompagne les personnes en proposant un accueil physique et téléphonique	6
c. Le Planning familial 35 agit directement dans le secteur médico-socio-éducatif	7
5 - LES PUBLICS DU PLANNING FAMILIAL 35	8
6 - LA DYNAMIQUE DU PLANNING FAMILIAL 35 S'APPUIE SUR LA MISE EN SYNERGIE DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES	10
7 - POSITIONNEMENTS ACTUELS DU PLANNING FAMILIAL 35 : L'ENGAGEMENT POUR LE RESPECT DES DROITS SEXUELS ET POUR UNE SOCIÉTÉ D'ÉGALITÉ	10
8 - AXES DE TRAVAIL ET ORIENTATIONS POUR LES CINQ ANNÉES QUI VIENNENT	13
a. Faire mouvement, s'impliquer dans la vie de la fédération régionale et dans la gouvernance nationale	13
b. Faire vivre le projet associatif et renforcer l'approche d'éducation populaire dans la vie associative et dans nos actions	13
c. Consolider le bénévolat, développer les actions, favoriser l'implication des jeunes ...	15
d. Poursuivre la dynamique d'activités de l'association	16
e. Développer la formation	17
f. Renforcer la structure interne de l'association	17
g. Ouvrir de nouveaux sujets	18

UNE HISTOIRE DE LUTTE ET D'ENGAGEMENT AVEC LES FEMMES

Nota Bene : les dates ont été collectées à l'occasion d'une réunion en 2017 et dans le livre « Les femmes s'en vont en lutte. Histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985) ». La liste n'est pas exhaustive, elle reflète ce qui est connu de l'histoire de l'association en février 2018.

1965 : création à Rennes de l'association départementale « Le Planning familial 35 »

1971 : création de 3 postes de conseillères conjugales et familiales (CCF) à Rennes

1973 : alors que des groupes se mobilisent pour l'accès à l'avortement, le Planning familial 35 reste en retrait. Toutefois, en dehors des activités de l'association, certaines de ses militantes aident des femmes qui souhaitent avorter à partir en Angleterre.

1974 : création de l'antenne de Saint-Malo

1975 : le Planning familial 35 se mobilise pour que la loi Veil soit appliquée et qu'un centre IVG ouvre à Rennes en avril 1975.

1976 : le Planning familial 35 est agréée pour gérer un centre de planification à Rennes

1994 : bataille menée par le Planning familial 35 pour maintenir l'autonomie du service IVG au sein de l'hôpital

2006 : changement de locaux à Rennes (lieu actuel).

1 - LE PLANNING FAMILIAL D'ILLE ET VILAINE

L'association a été créée en 1965, comme le précise l'article 1 de ses statuts : « Il est créé à Rennes le 12 octobre 1965 une Association Départementale, déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901, dont le titre est : « **Mouvement Français pour le Planning Familial, Association Départementale d'Ille et Vilaine** », dite « **Le Planning Familial 35** ».

L'association est membre de :

- La Fédération régionale de Bretagne
- La Confédération nationale du Mouvement Français pour le Planning Familial dont le siège est sis au 4 Square Saint-Irénée, 75011 PARIS, elle-même membre de l'IPPF.
- L'International Planned Parenthood Federation (IPPF).

L'équipe du Planning Familial 35 est composée de salarié·e·s et de bénévoles dont certain·e·s sont également membres du Conseil d'Administration et du bureau. C'est ensemble que ces militant·s participent quotidiennement à la vie de l'association.

Le Planning Familial d'Ille-et-Vilaine est constitué de deux Établissements d'Information et de Conseil Conjugal et Familial (EICCF) répartis à Rennes et Saint-Malo ainsi qu'un Centre d'Interruption Volontaire de Grossesse (CIVG) à Rennes.

2 - VALEURS ET PRINCIPES DU PLANNING FAMILIAL 35

Le Planning familial est un mouvement féministe. Il lutte contre toutes les formes de violences liées aux genres.

Le Planning familial est un mouvement d'éducation populaire. Il considère que chaque savoir d'une personne est légitime tant sur sa propre sexualité que sur sa propre culture et il appuie ses pratiques sur l'action collective (ex : en formation, en animation scolaire et groupe de paroles...) pour que chacun·e ait la parole et trouve le pouvoir d'agir individuellement et collectivement pour renverser les rapports de domination.

Le Planning familial inscrit ses objectifs dans le combat contre les inégalités sociales et les oppressions et agit pour le changement des mentalités et des comportements. Il entend développer les conditions d'une prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité des droits et des chances soit garantie à toutes et à tous.

Le Planning familial s'engage à promouvoir une éducation sexualisée dès le plus jeune âge et à favoriser des relations filles-garçons égalitaires. Les personnes, quel que soit leur âge ou leur sexe, sont influencées à la fois comme individu et comme être social aux assignations dévolues à chacun des sexes : l'éducation sexualisée dépasse donc les seuls points de vue médicaux, hygiénistes et préventifs mais intègre l'ensemble des facteurs contextuels et sociaux et ce, de manière transversale.

3 - LES OBJECTIFS DU PLANNING FAMILIAL 35

Agir pour la reconnaissance des droits sexuels et réaffirmer “Mon corps m’appartient” en veillant et en revendiquant l’application des lois, en visibilisant les batailles qui restent à gagner notamment sur l’accès réel à l’IVG sur l’ensemble du territoire national.

Lutter pour une maternité choisie et sans entrave pour toutes et pour une contraception informée, en diffusant l’information et en luttant contre la désinformation sur tous les sujets relatifs à la procréation, de la contraception à l’IVG et la PMA.

Lutter contre la transmission des IST et MST, dont le VIH et les discriminations qui y sont liées, y compris la création d’un délit de contamination.

Promouvoir et dénoncer toutes les formes de violences liées aux genres en informant le grand public et en accueillant, en soutenant et en accompagnant les personnes victimes.

Défendre une approche globale de la vie affective et sexuelle, de l’information à l’accompagnement des personnes quelles que soient leur identité de genre et leur orientation sexuelle. Le Planning familial 35 s’engage en faveur des droits des personnes transgenres et intersexes et notamment en faveur de leur droit à l’autodétermination.

Promouvoir l’éducation sexualisée comme outil de transformation sociale, tout au long de la vie, pour lutter contre les rapports sociaux de sexe.

Encourager la participation active et transversale des jeunes dans les actions du Planning familial et des mouvements associatifs.

4 - LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

Pour l'atteinte de ses objectifs et dans une démarche d'éducation populaire, le Planning familial 35 notamment via ses EICCF, va au-devant du public pour informer, conseiller, orienter et co-construire ses actions.

a. Le Planning familial 35 développe des actions de veille, de sensibilisation et d'information sur l'ensemble du département

Par :

- L'organisation de journées d'études, de débats, d'événements culturels ou festifs dans l'espace public ;

- L'interpellation et sensibilisation des élu·e·s et des pouvoirs publics à ses objectifs ;

- La veille thématique faite par les bénévoles au sein des différentes commissions ;

- L'information, le conseil et l'orientation liés à la santé et aux droits sexuels : par exemple, lors des permanences dans des locaux extérieurs ou au centre d'interruption volontaire de grossesse (CIVG) de Rennes, ou lors des consultations médicales ;

- Sa mobilisation en tant que partie civile dans les divers procès concernant les violences sexuelles faites à toute personne, quels que soient son âge et son genre. De même, il peut être soutien aux personnes en exil ou parcours de migrations lorsqu'elles en ont besoin pour appuyer leur démarche administrative et faire reconnaître les violences subies ou qu'elles pourraient subir tout au long de leur parcours de vie.

b. Le Planning familial 35 accompagne les personnes en proposant un accueil physique et téléphonique

Dans ses locaux, à Rennes ou Saint-Malo, le Planning familial 35 accueille un public, majoritairement jeune, pour conseiller, orienter et accompagner et propose :

- Des consultations médicales

- Des consultations psychologiques

- Des entretiens de Conseil Conjugal et Familial

- De l'animation de groupes de paroles à destination des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles

Un accueil téléphonique est assuré ainsi que des permanences pour le numéro vert "Sexualité, contraception, ivg" au 0800 08 11 11.

c. Le Planning familial 35 agit directement dans le secteur médico-socio-éducatif

Par :

- Des actions d'Éducation à la Vie Affective et Sexuelle en direction des jeunes en contexte scolaire ou hors scolaire (écoles élémentaires, collèges, lycées, CFA et foyer pour mineur·e·s non-accompagné·e·s) ;

- Des conventionnements avec des associations et des structures, ainsi qu'avec l'Agence Régionale de Santé pour l'intervention auprès de personnes en situation de handicap ;

- La formation continue des équipes professionnelles sur les questions liées à la vie affective et sexuelle ;

- Une participation à la formation de base des personnels éducatifs, sociaux ou paramédicaux.

5 - LES PUBLICS DU PLANNING FAMILIAL 35

Le Planning familial 35 se propose d'accompagner toute personne dans son accès à la santé sexuelle telle qu'elle est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé : "La santé sexuelle est un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisirs sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence".

Le Planning familial 35 propose un accueil inconditionnel autour des différentes questions de la vie affective et sexuelle. L'association répond aux demandes de chacun·e et peut proposer de répondre à des besoins spécifiques, parfois non couverts, s'ils émergent du diagnostic de terrain mis en évidence avec les acteurs du territoire et les personnes concernées.

Dès lors, le public est extrêmement varié. Pour autant, des cibles spécifiques existent en fonction de deux volontés :

- Celle de porter une attention particulière à certaines populations du fait de leurs fragilités, leurs demandes, leurs besoins,
- Celle de contribuer aux politiques publiques en matière d'action sociale et de santé.

Le Planning familial 35 dirige alors ses actions soit directement auprès de ces publics, soit auprès des professionnel·e·s qui agissent auprès de ces publics. Le Planning familial 35 peut encore agir sous forme de plaidoyer visant à défendre les besoins de certains publics ou l'amélioration de leur visibilité.

La définition des publics répond donc à la fois à des logiques institutionnelles au regard notamment des financeurs, mais aussi à des orientations politiques propres au Planning familial 35.

Tout d'abord, un rappel des fondamentaux de l'accueil des publics au sein du Mouvement Français pour le Planning Familial :

- **L'accueil, l'écoute, l'accès à la santé sont inconditionnels pour toutes et tous.** Il s'agit principalement des jeunes qui s'adressent aux permanences et en majorité des femmes. Les demandes portent sur la contraception, l'Interruption volontaire de grossesse et plus largement la santé sexuelle.
- **Les personnes en situation de handicap.** Des actions de sensibilisation et de formation à la « vie affective et sexuelle » sont réalisées par le Planning familial 35 auprès de tous les acteurs (personnes concernées, famille, professionnels), majoritairement dans l'enceinte des structures qui les accueillent.
- **Les élèves de la maternelle au lycée ainsi que les étudiant·e·s.** Des interventions sont organisées avec les établissements d'enseignement qui font appel au Planning familial 35 pour mettre en œuvre les obligations du programme de l'Education Nationale en matière d'éducation affective et sexuelle.

- **Les personnes prises dans les violences au sein des couples.** Ces personnes sont accueillies en consultations individuelles avec un.e psychologue ou dans le cadre de groupes de parole animés par les professionnel·le·s du Planning familial 35.

Des orientations spécifiques au Planning familial 35 mais qui s'inscrivent également dans le projet politique du mouvement :

- **Les personnes LGBTQI +** (Lesbienne, Gay, Bi, Trans, Queer, Intersexe et +) également appelées minorités sexuelles. Le Planning familial 35 est particulièrement engagé dans les actions auprès de ces publics. Cette orientation s'appuie sur une réflexion interne (commission Accueil et santé des publics LGBT) et sur des partenariats rennais et départementaux. En outre, cela s'intègre dans la Stratégie Régionale de Santé Sexuelle et contribue à l'application du Programme Régional de Santé (PRS) avec L'Agence Régionale de Santé (ARS).

Néanmoins, ces actions ne font l'objet d'une reconnaissance que très partielle par le financement de missions ponctuelles (ARS) ou bien dans le cadre plus large des missions d'accueil du Planning familial 35 en termes de santé.

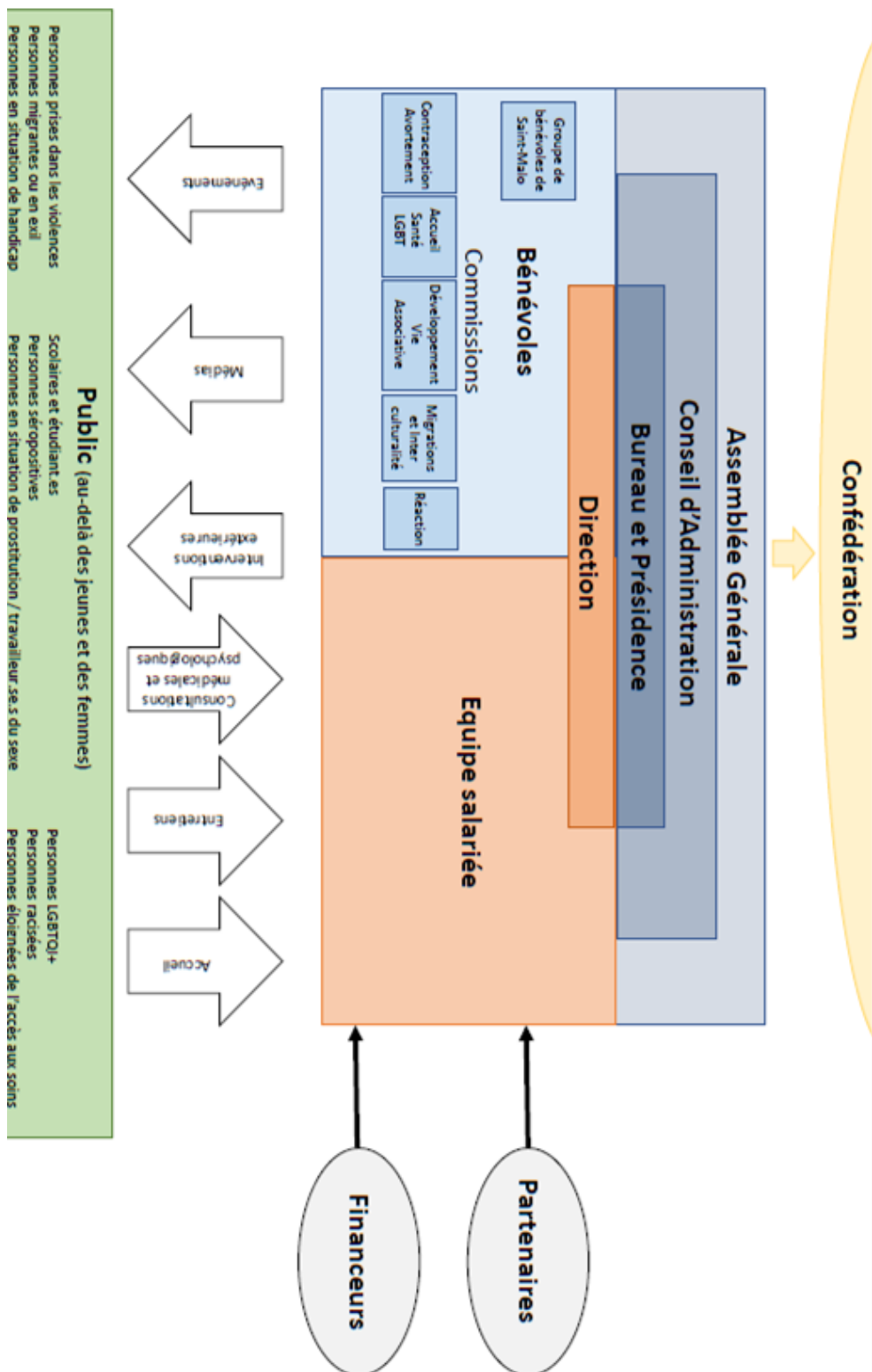
Enfin, pour certains publics, il s'agit d'actions ponctuelles (dans le cadre de l'accueil inconditionnel ou en s'associant à des campagnes de sensibilisation ou bien encore en étant partie prenante d'actions ponctuelles) :

- **Les personnes séropositives et les personnes vivant avec le VIH,** diagnostiquées ou non. Le Planning familial 35 ne porte pas à ce jour d'action spécifique au long cours au-delà du dépistage effectué dans le cadre des CPEF, et de la participation à des actions ponctuelles (Sidaction), en lien avec des engagements nationaux du Planning familial et de la politique de santé nationale.
- **Les personnes en situation de précarité.** L'accueil de ces personnes s'inscrit dans l'accueil inconditionnel. Le Planning familial 35 applique, pour faciliter l'accès aux soins de ce public, le tiers payant et la CMU pour les consultations. Notons que le Planning familial 35 travaille en appui avec les partenaires sociaux et médicaux pour l'orientation de ces personnes vers le Planning familial 35.

L'engagement du Planning familial 35 reste trop peu important pour certains publics ; soit parce que ses moyens ne permettent pas aujourd'hui de le faire (personnes racisées, personnes migrantes...) ; soit parce que la définition même du public est encore en cours et rend difficile la définition de stratégies d'action (travailleurs et travailleuses du sexe, personnes en situation de prostitution) ou bien pour les deux raisons à la fois. La question est posée de retravailler les campagnes de communication pour ces publics

6 - LA DYNAMIQUE DU PLANNING FAMILIAL 35 S'APPUIE SUR LA MISE EN SYNERGIE DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

(Voir schéma ci-après)



7 - POSITIONNEMENTS ACTUELS DU PLANNING FAMILIAL 35 : L'ENGAGEMENT POUR LE RESPECT DES DROITS SEXUELS ET POUR UNE SOCIÉTÉ D'ÉGALITÉ

Le Planning Familial 35 est un mouvement féministe. Par son analyse genrée, il permet la déconstruction des représentations du masculin et du féminin, incluant les rôles assignés aux femmes, aux hommes et aux personnes transgenres. Il lutte contre toutes les formes de violences qui découlent des rapports de domination localement, nationalement et internationalement.

Le Planning familial 35 oeuvre à la construction d'un féminisme "inclusif" considérant que les luttes qui touchent à l'émancipation et aux discriminations ne peuvent se faire à la place des personnes concernées. Ainsi, il continue à se battre et à faire prévaloir dans la société une définition inclusive de la laïcité. C'est pourquoi toutes les personnes y compris celles qui sont racisées, précarisées, voilées, en situation de prostitution, en parcours de migration, en situation de handicap sont les bienvenues et ce sans conditions.

Le Planning familial 35 lutte pour construire une société d'égalité et notamment une société d'égalité des droits et d'accès aux droits, le respect de la liberté des choix, la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, notamment contre toute forme de racisme, sexisme, homophobie, lesbophobie, transphobie et biphobie.

Le Planning familial 35 agit en prévention et lutte contre les stéréotypes, discriminations et violences liées au genre, à l'identité de genre, à l'orientation sexuelle et à la religion. En particulier, il combat le sexisme, l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie, et toute discrimination sur une base religieuse.

Le Planning familial 35 s'engage à promouvoir une éducation sexualisée dès le plus jeune âge et à favoriser des relations égalitaires entre filles et garçons.

Le Planning familial 35 lutte pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance dans le respect des différences, du consentement, de la responsabilité et de la liberté des personnes. Il s'engage pour que chacun·e puisse vivre sa sexualité librement, quelle que soit son orientation sexuelle, son identité de genre et revendique le droit des individus à s'autodéterminer.

Le Planning familial 35 accompagne les personnes quel que soit leur parcours. Il replace la prostitution dans un continuum de la domination masculine et refuse de faire des personnes proposant des services sexuels tarifés des personnes "à part". Le Planning familial 35 se mobilise sur les conditions de la prostitution qui s'inscrit dans son combat contre les violences,

et contre l'exploitation dans toutes ses dimensions. Le refus de la criminalisation n'est pas contradictoire avec ce combat contre les violences de genre ou les violences économiques.

Le Planning familial 35 se bat pour la reconnaissance des droits sexuels pour tous et toutes et pour le droit de chacun·e à l'information, ainsi que pour le droit des femmes à disposer de leur corps, tel que défini dans la déclaration des droits sexuels de l'IPPF.

Le Planning familial 35 défend le droit et l'accès pour toutes et tous à la contraception - y compris définitive -, à l'avortement et lutte pour sa dépénalisation.

Pour cela, **le Planning familial 35 positionne son action dans une approche globale prenant en compte toutes les facettes de la santé sexuelle** (prévention IST/VIH, contraception, avortement, plaisir, bien être, rapport à soi et aux autres, etc...) ainsi que le contexte dans lequel elles sont vécues (rapports femmes/hommes, inégalités, discriminations, violences...).

Dans cette optique, **le Planning familial 35 opère dans la lignée de la définition de la santé sexuelle de l'OMS et développe une spécificité en inscrivant la lutte contre l'épidémie de VIH comme partie intégrante de l'éducation à la sexualité** au même titre que la contraception et l'IVG.

A l'appui de ce socle de positionnements et de valeurs, le Planning familial 35 inscrit ses actions dans une visée de transformation sociale, un projet collectif de société.

8 - AXES DE TRAVAIL ET ORIENTATIONS POUR LES CINQ ANNÉES QUI VIENNENT

- a. Faire mouvement, s'impliquer dans la vie de la fédération régionale et dans la gouvernance nationale

1) Participer à la construction d'un réseau fort à l'échelle régionale

Le Planning familial 35 est un moteur important de la fédération Bretagne du Planning familial et va développer son implication dans la consolidation et le développement de la fédération, qui compte désormais 4 associations départementales depuis la création du Planning familial du Morbihan fin 2017.

Pour cela, le Planning familial 35 souhaite :

- Maintenir et renforcer l'ancrage en région en restant une association départementale moteur
- Poursuivre le développement et la diversification de l'offre de la formation régionale pour les bénévoles
- Mutualiser les outils et les pratiques des associations départementales bretonnes
- Mobiliser le Conseil d'administration du Planning familial 35 sur l'importance de l'échelon fédéral

2) Participer à la construction d'un réseau confédéral fort

L'implication de l'association départementale d'Ille-et-Vilaine dans la confédération doit se renforcer et se pérenniser à travers la participation et contributions aux réunions du conseil d'administration, aux rencontres du bureau confédéral et aux rencontres thématiques. Reconnaisant cette implication, le Conseil d'administration confédéral a d'ailleurs proposé que l'Université Populaire du mouvement se déroule à Rennes en juin 2018.

Pour cela, le PF35 souhaite :

- Sensibiliser les bénévoles et salarié·e·s en leur proposant de participer aux regroupements et journées thématiques, ainsi qu'aux événements (ex : festival solidays, fête de l'huma...) auxquels ils et elles sont convié·e·s;
- Travailler et préparer en commissions des contributions aux débats et aux orientations politiques du mouvement pour les années 2019-2022.

- b. Faire vivre le projet associatif et renforcer l'approche d'éducation populaire dans la vie associative et dans nos actions

Intégrant à la fois les grands axes des textes du congrès de 2016, les réflexions issues du processus de Dispositif local d'accompagnement mené en 2017 et les orientations votées lors

des dernières assemblées générales de l'association, le projet associatif du Planning familial 35 est un guide pour réfléchir et agir au quotidien. Les valeurs et orientations qui y sont présentées sont mises en action par les réalisations quotidiennes de l'antenne départementale.

Pour faire vivre ce projet, le Planning familial 35 souhaite :

- Lancer un groupe de travail autour d'un règlement intérieur de l'association
- Réviser ce projet associatif de manière pluriannuelle, par exemple tous les 3 ans.

Les actions menées par le Planning familial 35 amènent les équipes salarié.es et bénévoles à rencontrer des publics variés, et notamment des jeunes. L'association doit porter une attention particulière à l'implication de ces publics dans la vie associative et dans l'élaboration des projets. C'est de cette manière qu'il construira un féminisme inclusif, considérant que les luttes qui touchent à l'émancipation et aux discriminations ne peuvent se faire à la place des personnes concernées.

D'une façon concrète, le Planning familial 35 travaille pour se rendre accessible et accueillant auprès de tous les publics et notamment ceux qui ne fréquentent pas aujourd'hui les activités de bénévolat du Planning familial 35.

Pour cela, le Planning familial 35 souhaite pérenniser les actions en cours de ses commissions :

Commission "Accueil Santé LGBT"

- Poursuivre et développer les différents travaux menés par la commission « accueil et santé auprès des publics LGBT » avec les partenaires associatifs d'Ille-et-Vilaine pour que le Planning familial 35 soit un "lieu safe" pour les personnes LGBT. Par ailleurs, le Planning familial 35 doit continuer ses actions de formations à l'accueil des personnes LGBT à destinations des professionnels (médecins, infirmières, etc...).
- Une attention particulière sera accordée au thème de l'accompagnement au parcours médical pour les personnes trans : le Planning familial 35 y travaillera de concert avec la Confédération du Planning familial.

Commission "Migrations et interculturalité"

- Poursuivre et développer les travaux menés par la commission avec les partenaires associatifs d'Ille-et-Vilaine pour être davantage présent.es auprès des personnes vivants ou ayant vécu des parcours de migration et en facilitant leur accès aux services du Planning familial 35.
- Sensibiliser et former les équipes du Planning familial 35 (équipe salariée et bénévole) à l'accueil et l'écoute des femmes victimes de mutilations sexuelles, ainsi qu'à leur orientation vers les possibilités de réparation.
- Développer des outils de communications externes en direction des publics les plus éloignés en adaptant les textes et images produits par l'association.

- Développer un système d'auto-évaluation interne pour faire un état des lieux et évaluer les progrès réalisés au sein du Planning familial 35, critères et indicateurs à l'appui, concernant notamment l'inclusion des jeunes, des personnes racisées et précarisées.
- Participer avec d'autres mouvements à toutes les manifestations de soutien aux personnes sans papiers

Commission "Contraception et avortement"

- Poursuivre les actions visant à affirmer le positionnement favorable du Planning familial 35 concernant la PMA pour toutes les femmes hétérosexuelles, lesbiennes, transgenre en couples ou célibataires, quelles que soient leurs situations économiques et sociales, et son remboursement par la Sécurité Sociale. Cela s'inscrit dans un continuum de droits fondamentaux, qui permet aux personnes de décider librement si, quand, et comment et avec qui, avoir un enfant. Pour autant, le Planning familial 35 devra continuer sa lutte contre toutes les formes d'injonction à la maternité !
- Poursuivre les actions de sensibilisation à la contraception testiculaire
- Veiller à la réponse, quantitative et qualitative, apportée aux demandes d'IVG dans les établissements de santé publique d'Ille-et-Vilaine.

Groupe de bénévoles de Saint-Malo

- Rendre visible le Planning familial 35 et contribuer au développement associatif du territoire en communiquant sur l'engagement bénévole au sein du Planning familial 35 et en étant présent sur des événements
- Poursuivre la structuration du groupe de bénévoles par l'accueil et l'inclusion de nouveaux et nouvelles bénévoles
- Transmettre et échanger sur les valeurs du Planning familial 35 au sein du groupe de bénévoles
- Imaginer et créer des projets en lien avec les préoccupations des publics et du territoire.

- c. Consolider le bénévolat, développer les actions, favoriser l'implication des jeunes

Depuis quelques années, grâce à des actions volontaristes, l'association attire de plus en plus d'adhérent·e·s, dont beaucoup nous rejoignent pour être bénévoles, et ce aussi bien à Rennes qu'à Saint-Malo. Le Planning familial 35 joue ainsi pleinement son rôle associatif.

Membre de l'IPPF (International Planned Parenthood Federation), la Confédération du Planning Familial se doit d'intégrer des jeunes dans ses instances de gouvernance pour être accréditée. Cette obligation a été soulignée lors du congrès de 2016, et doit se vivre également dans les associations départementales. Au Planning familial 35, nous devons continuer d'y être particulièrement vigilant et ce dans une logique de transmission et de renouvellement continu de la gouvernance de l'association du fait des contraintes statutaires.

Pour renforcer le dynamisme de sa vie associative, le Planning familial 35 souhaite, par sa commission “développement de la vie associative” :

- Poursuivre et pérenniser notre présence sur les réseaux sociaux, en se dotant d'une charte d'utilisation
- Continuer le travail d'accueil des bénévoles pour qu'elles se sentent légitimes à être au Planning familial 35 et à porter un discours situé, en veillant notamment à permettre leur prise de responsabilités à différents niveaux du mouvement : dans l'association départementale ou au niveau fédéral ou confédéral.
- Veiller à la formation des bénévoles, notamment à travers la mise en place du module de formation « Education à la vie » qui leur permettra d'intervenir auprès des publics, aux côtés des salarié·e·s.
- Développer des actions pour faire connaître le Planning familial 35 auprès d'un public plus large, et plus précarisé, notamment en développant de nouveaux partenariats et en participant régulièrement à des forums d'associations et en proposant des journées portes ouvertes.
- Améliorer la communication du Planning familial 35 vers les personnes allophones en permettant la traduction des supports actuels ou en créant de nouveaux outils
- Mettre en place des communications alternatives aux campagnes nationales si celles-ci peuvent choquer certaines populations par leur visuel (ex : fly et affiches montrant une vulve et un anus)
- Mutualiser les outils et expériences entre les salarié·e·s et bénévoles, à Rennes et à Saint Malo, et faire remonter les informations au niveau confédéral pour les mutualiser avec d'autres associations départementales.

d. Poursuivre la dynamique d'activités de l'association

Plus présent dans l'espace public, sur les réseaux sociaux, dans les médias, auprès des partenaires, le Planning familial 35 voit ses activités se développer depuis quelques années, et son service rendu aux publics se développe et s'améliore. L'agrandissement des possibilités d'actions grâce au renfort des équipes par des bénévoles formé·e·s devrait être un levier important de ce développement. Bénévoles et salarié·e·s auront donc de plus en plus la possibilité de travailler ensemble dans différents cadres allant de la préparation d'événements au plaidoyer en passant par les actions de prévention.

Le Planning familial 35 souhaite :

- Continuer ses participations aux événements annuels en valorisant le travail interassociatif.
- Faciliter la valorisation de ses réalisations via les réseaux sociaux en formant les bénévoles sur l'usage des divers comptes de l'association
- Développer les permanences de proximité (quartiers politiques de la ville + secteur périurbain).

- Poursuivre l'essaimage sur le territoire brésilien de nos actions en facilitant et en accompagnant le développement de permanences d'établissement d'information dans les villes (ex : groupe de bénévoles de Fougères).
- Valoriser l'engagement des bénévoles dans la formation "Education à la vie affective et sexuelle" en leur proposant de co-animer ces permanences et de participer à leur temps de préparation et de bilan.

e. Développer la formation

Acteur reconnu localement sur les thématiques de la vie affective et sexuelle, de l'éducation à la sexualité, le Planning familial 35 a développé une expertise de plus en plus sollicitée par les partenaires et les publics. Il s'agira de consolider cette place de formateur et d'expert dans le paysage associatif et institutionnel pour proposer des formations à destination des équipes professionnelles et bénévoles (du Planning familial et d'associations partenaires).

Le Planning familial 35 souhaite :

- Assurer le suivi et la réalisation de la formation "160h" initiée par les bénévoles en 2018
- Développer l'offre de formations à destination des bénévoles en s'adaptant aux éventuels nouveaux besoins
- Poursuivre le travail de partenariat entamé avec plusieurs associations
- Poursuivre les actions menées dans la formation des professionnels de l'éducation, du social, du médical, du médico-social

f. Renforcer la structure interne de l'association

En réfléchissant à l'évolution de la structuration juridique des structures gérées par le Planning familial 35, l'association fera reconnaître sa place d'acteur incontournable dans le domaine de la santé affective et sexuelle :

- Par la demande du renouvellement de l'agrément EICCF, avec des missions renforcées pour le Planning familial 35
- Par l'affirmation de nos CPEF et EICCF comme de véritables centres de santé sexuelle. En ce sens, la réflexion sur le fait de devenir centres de santé, soufflée notamment par des acteurs tels que l'Agence Régionale de Santé, doit se poursuivre.

g. Ouvrir de nouveaux sujets

Souhaitant mener à bien prioritairement les sujets précédents (au regard des travaux du DLA), le Planning familial 35 ne pourra faire l'économie d'une réflexion interne, sous quelque forme que ce soit à propos de :

- La mise en place d'accueils collectifs pour les personnes souhaitant être accompagnées vers une ivg.
- Le lancement des débats sur les avortements hors délais : le Planning familial revendique une dépénalisation totale et s'engage à obtenir en premier lieu une équité de droit avec les pays les plus progressistes soit 24 semaines d'aménorrhée. En attendant cette équité le Planning familial 35 pourra réfléchir à la mise en place d'une caisse de solidarité pour les IVG hors délais.
- La mise en œuvre des pratiques innovantes et assumées :
 - Délégation de tâche et partage de compétences dans les équipes à propos de la 1ère contraception, le renouvellement de la contraception, la contraception d'urgence, la 1ère consultation pour une IVG, des tests de grossesse.
 - Réaffirmer que les CPEF peuvent pratiquer des IVG médicamenteuses et proposer des IVG avant 7 semaines par aspiration en CPEF.
 - Proposer la vente des médicaments pour l'IVG médicamenteuse en pharmacie et alléger le protocole.
- Casser les tabous et les idées reçues des différentes méthodes de contraception (définitives, hormonales, testiculaires) ; la meilleure contraception est toujours celle que l'on choisit en aillant les bonnes informations.
- L'ouverture du débat, serein, sur la GPA

ANNEXES

- Statuts du Planning familial 35
- Charte du Planning Familial (in *29 congrès du MFPF, Grenoble, 2-3 avril 2016*)